

Médecine professionnelle :

C'est dans le cadre de rencontres thématiques, en partenariat avec *Service Santé au Travail 66*, que le Président du CDG66, M. Robert Garrabé a souhaité informer les communes et les établissements publics affiliés de plusieurs nouveautés.

Tout d'abord, il a été annoncé, la mise en place d'un nouvel outil informatique permettant aux responsables de nos administrations locales d'accéder directement aux déclarations en ligne pour les 7 000 employés communaux dans le cadre des visites médicales de travail réglementaires. *Cliquer sur en savoir plus*

Puis, après rappel de la réglementation en matière de médecine professionnelle, il a été décidé que de nombreuses actions de sensibilisations seraient organisées pour l'année 2013 abordant différentes problématiques telles que prévention alcool, substances ou produits dangereux sur le lieu du travail.

C'est ainsi, que d'ores et déjà 9 réunions ont été organisées dans différents secteurs couvrant l'ensemble de notre département et qui ont réuni 169 responsables des services de ressources humaines communaux.

Constatant l'intérêt croissant des communes pour ce genre d'opération de sensibilisation, le Président du CDG66 souhaite poursuivre et amplifier cette démarche dans les mois à venir, car le Centre de Gestion des Pyrénées Orientales, est un établissement qui a pour vocation d'agir en facilitateur pour les communes et les établissements publics de notre territoire.

[« Surveillance médicale des agents »](#)

Contact : Monique Beringuier : 04-68-34-87-21 ou beringuier.medprev@cdg66.fr